

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 9 JANVIER 2017

Absente excusée : Véronique Thomas-Pereur

Invités : Chantal, Frédérique, Ludovic, Christian Paune,
Maryline Martin, représentant Vesoul Agglo
Les jeunes du service civique :
Chloé, Aline, Jean, Tristan, Nathan

1. Accueil : Le Président souhaite la bienvenue à tous et présente ses meilleurs vœux.

2. Bilan sportif :

- Le Périscolaire : il concerne à ce jour 3 écoles et en concernera 5 en fin d'année. Pour rappel, il a concerné 230 élèves la saison passée.
- Classes à horaires aménagés des collèges Marteroy et Jean-Macé : satisfaction sur leur fonctionnement. Une réunion a eu lieu ayant pour objectif de constituer le dossier de la future section sportive réservée aux classes de 4^{ème} et 3^{ème}.
- Satisfaction également du côté des sections sportives du lycée Belin et de celui des Haberges.
- Licences : leur nombre est en augmentation de 30. Le Club compte actuellement 283 licenciés, hors licences événementielles.
- Arbitrage : Joffrey Déroulède fait le point. 5 de nos arbitres ont atteint leur quota. Le Club doit rester vigilant quant à la suite du nombre d'arbitrages.
- Stage : il aura lieu lors des vacances de Pâques et non en février.
- Résultats des différents championnats : Alain donne lecture des résultats de chaque équipe des moins de 9 aux seniors. Il est à noter que toutes les équipes de jeunes, à l'exception des moins de 13 filles évoluent en championnat Excellence. Quant aux équipes fanions, les N2F occupent la huitième place, les N2M la quatrième. Alain estime que ce bilan est satisfaisant.
- Jeunes joueurs sélectionnés : Frédérique fait état de leur nombre dans les différentes catégories d'âge.

3. Bilan financier :

- Alain présente ce qu'il convient d'appeler un projet de bilan. Il souligne que le Club a comblé le déficit de 87 000 € en 3 ans. Le bilan actuel fait apparaître un léger manque de 1 500 €. Alain fournit les explications concernant le prêt de 40 000 € consenti par la Mairie de Vesoul.
- Sponsoring : les promesses faites sont d'un montant de 70 000 € et les encaissements à ce jour se montent à 36 000 €. Alain souligne l'importance de ce poste et invite chacun à le seconder dans cette tâche.

- Taxe d'apprentissage : Alain fait état de la possibilité de contacter des entreprises pour que leur taxe d'apprentissage soit versée à Profession Sport qui en reversera une partie au Club.
- Subvention pour le Haut Niveau : le Conseil Général vient d'en faire le versement.

4. Bilan des Commissions

a) *Commission Animation/Organisation* :

Vincent Robert en fait le compte-rendu :

- Elle compte 8 personnes auxquelles s'adjoignent des parents et des licenciés, notamment des seniors filles de l'équipe B.
- Différentes actions ont été menées : création du système jetons à la buvette, organisation des Intercomités, organisation de l'Arbre de Noël des jeunes qui a rapporté 550 €, mise en place le 16 décembre d'un repas pour les bénévoles du Club chez notre Sponsor « Le Tuyé de Mésandans ».
- Actions à venir : un après-midi « crêpes » le 4 février, organisation les 3 et 4 juin des finalités du championnat de France des moins de 18 ans.
- Cécile rappelle qu'il reste 80 tickets de la tombola que Chantal avait organisée avec son aide.

b) *Commission Finances* :

Le CA examine les propositions de la Commission, à savoir :

- Les sommes allouées aux équipes A seniors garçons et filles en déplacement et soirées après-matches à domicile selon s'il y a VIP ou non.
- Il entérine la prise en charge des frais de stage de nos meilleurs joueurs.
- Il soumet à report de discussion les frais engendrés par les séances de musculation à Besançon et les indemnités du préparateur physique.
- Les tarifs de déplacement en minibus Intermarché ont été renégociés par le Président. Ils sont clarifiés et définitifs.

c) *Commission Communication* :

Stéphane Maucourant apporte les informations suivantes :

- Projet d'une charte graphique pour le logo prévue fin avril.
- Redéfinition des couleurs des maillots : bleu et jaune plus soutenus.
- Révision de la gestion de la boîte mail du Club.
- Création d'un annuaire des partenaires en cours.
- Recherche auprès de Torop et Giga pour un éventuel partenariat au sujet du site du Club.
- Discussion autour de l'utilisation des réseaux sociaux par les équipes de jeunes. L'idée retenue serait celle formulée par Bruno Manton en ces termes : « Afin que la communication du Club soit la plus claire et la plus visible vis-à-vis de nos partenaires institutionnels et privés, la page Facebook "Csvesoul Haute-Saône Handball" doit rester la seule et unique page officielle du Club. Libre aux équipes qui le souhaitent d'administrer une page qui leur soit propre (Cf Lalikorn pour la N2M par exemple) mais en aucun cas le nom

du Csvhs ne doit être associé dans la dénomination de ces pages. Par contre, il est vivement souhaité que les informations concernant les équipes soient envoyées aux administrateurs via la messagerie de la page officielle du Club par les responsables d'équipes, joueurs ou parents qui ont des informations ou photos à diffuser (résultats, vie du collectif, infos diverses, etc...). Les administrateurs de la page officielle se réservent le droit de corriger, modifier ou de ne pas publier tout ou partie des infos ne rentrant pas dans la ligne éditoriale de cette page fixée par le Bureau directeur du Csvhs. »

5. Les emplois du Club

- Des entretiens seront menés concernant l'emploi de Chantal dont le contrat s'achève fin août, il en est de même pour celui de Frédérique qui se termine le 2 juin.
- Services civiques : les 5 jeunes invités présentent leurs différents projets.
 - o Jean (en contrat depuis le 1^{er} octobre 2016) axe son travail sur l'aide aux devoirs, l'entraînement des moins de 18 garçons et des interventions dans les stages.
 - o Tristan (en contrat depuis le 1^{er} octobre 2016) s'occupe du développement durable, il intervient dans les stages auprès des joueurs et a un projet de covoiturage avec les parents.
 - o Nathan s'occupe de la citoyenneté, de ses valeurs et du fair-play. Avec lui, les jeunes de moins de 11 et moins de 13 ont créé une charte. Il poursuivra la sensibilisation au fair-play auprès des parents et des joueurs de toutes les équipes.
 - o Aline s'est rapprochée de Christine et de Serge pour s'occuper du Handensemble, dont les championnats de France ont eu lieu à Nancy. Elle se tourne également vers le Babyhand pour une intégration de jeunes handicapés. Elle rappelle que les championnats de France de Sport Adapté auront lieu à Vesoul en 2018.
 - o Chloé s'intéresse à la relation parents - enfants pour ce qui concerne la communication. Elle participe au Handfit et au Babyhand et a comme projet d'aborder des thèmes différents chaque samedi.

6. Questions diverses

- Tarifs pour les nouvelles licences de mi-saison : moitié du coût de la licence complète.
- Question posée à Maryline Martin concernant l'éclairage dans le gymnase Michel Roy.
- Problème soulevé quant à l'utilisation de la colle dans les gymnases.
- Déplacement le 18 janvier au Mondial à Paris financé par la Ligue grâce à la réalisation du « projet Jeunes Dirigeants ».
- Evocation des travaux prévus au Club : Maryline Martin se charge de relancer nos demandes auprès de la Municipalité.
- Le Président évoque, non sans soulever des brouhahas dans l'assistance, son éventuel remplacement.

- Maryline Martin nous informe que la subvention de fonctionnement ne sera versée qu'en avril, et que les dossiers Haut Niveau sont en cours d'examen. Elle évoque l'élection de Bruno Manton au titre de vice-président du nouvel Office Intercommunal des Sports (OIS).

La séance est levée à 21 h 15.

Le secrétaire de séance :

Bruno Zucchelli